

# ANALYSE PRAGMATIQUE DE L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS D'INVESTITURE DU PRESIDENT ROCK MARC K. KABORE EN 2020

**Daouda BADOLO**

*Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso  
badolodaouda39@gmail.com*

**Daouda OUÉDRAOGO**

*Université Norbert Zongo, Burkina Faso  
daoudiouedraogo7@gmail.com*

## Résumé

*Cet article dont le titre est « Analyse pragmatique de l'implicite dans le discours d'investiture du président Rock Marc K. Kaboré en 2020 » s'intéresse à l'implicite dans le discours prononcé par Rock Marc K. Kaboré en 2020, lors de son investiture dans ses fonctions de président du Faso. En s'appuyant sur la pragmatique, il ressort des analyses que le président Kaboré a recours à l'implicite en vue de dépeindre les maux de la société burkinabè. Le président met donc à nue ces fléaux dans un langage responsable, sans offenser l'auditoire ou ses collaborateurs.*

**Mots clés :** *Implicite, discours politique, pragmatique, présupposé.*

## Abstract

*This article, entitled <<Pragmatic analysis of the implicit in the inauguration speech of President Rock Marc K. Kaboré in 2020>> focuses on the implicit in the speech delivered by Rock Marc K. Kaboré in 2020, during his inauguration as President of Faso. Based on pragmatics, the analyses show that President Kaboré uses the implicit in order to depict the ills of Burkinabe society. The president therefore lays bare these scourges in responsible language, without offending the audience or his collaborators.*

**Keywords :** *Implicit, political discourse, pragmatics, presupposition.*

## Introduction

Comme le veut la tradition, les présidents démocratiquement élus sont investis après leur élection en vue

de prendre officiellement service dans leurs nouvelles fonctions. Rock Marc Kristian Kaboré, président démocratiquement élu aux élections de 2020 au Burkina Faso, a été officiellement investi le 28 décembre 2020 dans ses fonctions de président du Faso, en présence d'autorités nationales et internationales.

Le président Kaboré a donc, comme de coutume, prononcé un discours dans lequel il décline son engagement à lutter contre plusieurs maux que vivent les Burkinabè. Ce discours s'inscrit dans le discours politique, car prononcé par un homme politique dans un contexte politique. C'est sans doute ce que C. le Bart (1998, p. 6) atteste dans ce qui suit : « [...] Sera donc ici défini comme politique le discours produit par les hommes et les femmes politiques. »

Le discours, en l'occurrence le discours politique, est un tissu d'arguments. Autrement dit, tout discours politique comporte des arguments en fonction de l'enjeu de celui qui le prononce. Cependant, il y a plusieurs types d'arguments, voire un stock d'arguments dans lequel le locuteur fait un choix en fonction de la finalité ou de l'orientation qu'il veut donner à son discours. Cela nous amène donc à nous interroger sur l'argument ou les arguments saillant(s) dans le discours prononcé par le président Kaboré lors de son investiture. Quelle est donc la charge sémantique de cet/ces argument(s) ? À y voir de près, l'implicite est l'argument saillant ou le procédé linguistique le plus utilisé dans le discours d'investiture du président Kaboré. À l'aide de l'implicite, le président Rock Marc K. Kaboré met à nue les tares de la société burkinabè de manière responsable. Autrement dit, dans un langage soigné sans nécessairement vexer l'auditoire, le locuteur parvient, non seulement à décliner son projet politique, mais principalement à décrire les maux que vivent les Burkinabè.

Pour mener à bien cette étude, nous recourons à la pragmatique comme outil d'analyse. Quant à la méthodologie, elle sera éclectique. En clair, nous essayons de prime abord de

relever les différents passages qui comportent l'implicite, et dans un second temps, nous procéderons à l'analyse desdits passages implicites.

L'objectif de cette étude est de montrer la force argumentative de l'implicite dans le discours politique tout en attirant l'attention des Burkinabè sur les maux sociaux que traverse le pays.

## **I. Approches théorique et conceptuelle**

La pragmatique est l'outil d'analyse dans le présent article. Ainsi ferons-nous un bref aperçu de cette théorie avant de définir certains concepts, notamment l'implicite, le sous-entendu, le présupposé, la politique et le discours politique.

### ***I.1. La pragmatique***

D'origine grecque, le terme pragmatique est calqué sur le mot « pragma », qui signifie action. Le philosophe et logicien américain Ch. Morris en est le précurseur. Cette approche linguistique s'intéresse au sens des énoncés en contexte. Autrement dit, l'environnement dans lequel l'énoncé est produit participe à la construction du sens de celui-ci. À cet effet, D. Maingueneau (2009, p. 90) affirme :

Un énoncé n'est véritablement interprétable qu'à l'intérieur d'un contexte particulier. Hors contexte, il n'a que des possibilités de sens. La branche de la linguistique qui étudie l'inscription d'un énoncé dans son contexte est la pragmatique. Elle s'intéresse en particulier aux relations qui s'établissent entre les interlocuteurs à travers l'énonciation, à la manière dont un énoncé renvoie à son contexte et aux procédures que met en œuvre le

destinataire pour assigner une interprétation à un énoncé dans un contexte déterminé.

Du point de vue de D. Maingueneau, la pragmatique s'intéresse au sens du mot ou de l'énoncé en contexte, c'est-à-dire, l'environnement dans lequel l'énoncé a été prononcé. L'énoncé n'a donc de sens que selon l'énonciation. C'est ce que D. Maingueneau (2001, p. 5) confirme dans ce qui suit : « la pragmatique se présenterait ainsi comme l'étude non des phrases comme types, hors contexte, mais des occurrences des phrases, de cet événement singulier qu'est chaque acte d'énonciation ». Dans la présente étude, nous nous appuyons sur la pragmatique comme outil pour analyser l'implicite.

### ***1.2. La politique***

A.-M. Gingras (2003, p. 69) soutient que par politique, nous entendons le système qui a pour but d'établir les lois qui régiront la vie commune d'une société, permettront l'organisation de projets collectifs et ordonneront l'allocation de ressources, économiques et matérielles bien sûr, mais aussi symboliques.

La politique est donc un exercice social, voire un contrat social dont l'enjeu est le bien-être des personnes et des biens. C'est à partir de l'action politique que les individus d'une même société établissent les bases d'un vivre-ensemble et d'un plan de développement commun. Depuis l'avènement de la démocratie en Europe et son expansion en Afrique, elle a été adoptée comme modèle politique dans plusieurs pays africains, notamment au Burkina Faso. Mais en démocratie, le discours est primordial en ce sens qu'il est le véhicule de la démocratie elle-même. En d'autres termes, la politique se nourrit du discours et c'est le

discours qui fait vivre la politique. Le discours et la politique sont de ce fait intimement liés.

### ***1.3. Le discours politique***

Le discours politique est une forme de langage exercée dans une sphère sociale qu'est la politique. En d'autres termes, un discours n'est politique que lorsqu'il est produit dans un environnement politique. C'est cette définition du discours politique qui ressort de cette affirmation de C. le Bart (1998, p. 6) : « Nous reprenons tel quel cet objet socialement construit, sans évidemment être forcément complice de l'intérêt qui préside de sa construction : sera donc ici défini comme politique le discours produit par les hommes et les femmes politiques. » La maîtrise du discours en politique est quasi-indispensable pour tout Homme politique. En effet, le discours est ce qui permet à l'Homme politique de vendre son image. Il parvient ainsi à faire-faire l'auditoire par la force de ses arguments ou de sa stratégie argumentative. En démocratie, le discours est donc au centre de l'aura de l'Homme politique.

### ***1.4. L'implicite***

Le dire implicite s'oppose au dire explicite. La paternité de l'implicite est attribuée à Grice. C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 21) abonde dans le même sens en ces termes : « Dès 1957, Grice formule en ces termes l'opposition entre le dire explicite et le dire implicite : parler explicitement, c'est « to tell something » ; parler implicitement, c'est « to get someone to think something. » L'implicite consiste, pour un locuteur, à dire de façon sous-entendue ou supposée une affirmation. Autrement dit, le sens implicite n'est pas directement transmis dans l'énoncé. L'interlocuteur ou le récepteur de l'énoncé implicite doit faire une interprétation dudit énoncé en vue de faire ressortir le contenu présupposé ou sous-entendu. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 39), l'implicite « englobe toutes les

informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif ». Le contexte d'énonciation est un primordial pour la compréhension du contenu implicite d'un énoncé. Notons que l'implicite se subdivise en deux, notamment le présupposé et le sous-entendu que nous aborderons ci-dessous.

#### ***I. 4. 1. Le sous-entendu***

Le sous-entendu se trouve dans l'énoncé implicite. Avec le sous-entendu, le locuteur communique un message sans le dire concrètement dans son énoncé produit. Il laisse donc le choix au récepteur d'analyser son énoncé pour appréhender le contenu sous-entendu. Cependant, l'appréhension du contenu sous-entendu nécessite, voire oblige la prise en compte du contexte d'énonciation. Le récepteur est de ce fait appelé à recourir à l'environnement dans lequel l'énoncé est produit dans l'optique de déceler l'information sous-entendue. Autrement dit, par rapport au présupposé, le sous-entendu n'est pas perceptible à partir de l'énoncé uniquement, mais en majeure partie grâce au contexte d'énonciation. D. Maingueneau (1999, p.16) abonde dans le même sens en ces termes : « Souvent l'énonciateur a l'intention de communiquer autre chose que ce que son énoncé signifie dans sa littéralité ; son but est d'amener son allocataire à l'interprétation correcte, au-delà du sens littéral. C'est là le problème des sous-entendus. » O. Ducrot (1984, p. 20) renchérit dans ce qui suit : « Le sous-entendu permet d'avancer quelque chose sans le dire, tout en le disant. » Pour cerner le message sous-entendu, le récepteur est tenu mettre en pratique ses compétences pragmatiques et encyclopédiques.

#### ***I. 4. 2. Le présupposé***

Le présupposé est une information que le locuteur transmet implicitement. Il appelle le récepteur à faire la même

conclusion que lui concernant l'information présupposée. Contrairement au sous-entendu qui nécessite l'environnement dans lequel l'énoncé a été produit pour être compris, le présupposé est directement entraîné dans l'énoncé. À propos du présupposé, C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 25) affirme :

Nous considérons comme présupposés toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.

Autrement dit, l'environnement énonciatif n'est pas une condition sine qua non pour comprendre le message présupposé. Celui-ci se trouve immédiatement inscrit dans l'énoncé. Le locuteur de l'énoncé présupposé invite le récepteur à faire la même conclusion que lui. O. Ducrot (1984, p. 20) abonde dans le même sens en ces termes :

En introduisant une idée sous forme de présupposé, je fais comme si mon interlocuteur et moi-même nous ne pouvions faire autrement que de l'accepter [...] Le présupposé est ce que je présente comme commun aux deux personnages du dialogue, comme l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication.

Le présupposé implique donc, d'une manière ou d'une autre, le récepteur du message à conclure dans le même sens que le locuteur. C'est donc une manière, voire une stratégie argumentative qui permet au locuteur d'affirmer en gardant la

possibilité de se soustraire de ce qu'il a affirmé dans la mesure où il induit le récepteur à une conclusion dans laquelle lui-même se réserve le droit de se soustraire. Dans tous les cas de figures, le locuteur affirme sans vexer sur place le récepteur de l'énoncé.

Après avoir fait un tour de la pragmatique et les concepts proches, nous passons maintenant à l'analyse de l'implicite, en l'occurrence le présupposé dans le corpus d'étude.

## **II. Analyse du présupposé dans le corpus**

Nous abordons à présent l'analyse de l'implicite dans le discours en étude. Comme nous l'avons déjà précisé dans l'introduction, la démarche consiste à relever l'énoncé qui contient l'implicite dans un premier temps, et nous l'analysons dans un second temps. C'est donc une démarche éclectique que nous adoptons dans le présent article.

Pour concrétiser ma volonté d'associer tous les Burkinabè dans la conduite des affaires publiques, je lancerai dans les mois à venir de larges consultations afin de définir les voies d'une réconciliation nationale véritable. (p. 3)

Ici, le président affirme sa volonté d'associer tous les Burkinabè dans la conduite des affaires publiques et sa volonté d'œuvrer pour définir les voies d'une réconciliation nationale véritable. Ce qui présuppose que tous les Burkinabè ne sont pas associés dans la conduite des affaires publiques. En plus, il y a une absence de réconciliation nationale véritable au Burkina Faso.

La réconciliation nationale que j'appelle de tous mes vœux doit aller au-delà des questions conjoncturelles pour nous permettre de définir ensemble les bases d'une société burkinabè fondée



sur les valeurs cardinales du travail, de la probité, de la dignité et de la défense de l'intérêt national que nous léguerons à la postérité. (p. 3)

Dans ce passage, le locuteur aspire à une réconciliation nationale qui doit permettre de définir les bases d'une société burkinabè fondée sur les valeurs cardinales du travail, de la probité, de la dignité et de la défense de l'intérêt national. Cela présuppose l'absence de la réconciliation nationale au Burkina Faso. En plus, le Burkina Faso n'a pas encore fait asseoir les bases solides sur les valeurs cardinales du travail, de la probité, de la dignité et de la défense de l'intérêt national. Ce sont donc des valeurs qui manquent aux Burkinabè et il est nécessaire de travailler en incluant la réconciliation nationale pour intégrer ces valeurs dans le pays.

De même, nous devons poursuivre et renforcer la lutte contre la corruption, les passe-droits et l'incivisme qui annihilent tous nos efforts de développement. (p. 4)

Ici le président appelle ses collaborateurs à poursuivre et à renforcer la lutte contre la corruption, les passe-droits et l'incivisme. De façon présupposée, le président affirme qu'il y a la corruption, les passe-droits et l'incivisme dans le pays. Il est de ce fait nécessaire de renforcer la lutte contre ces fléaux.

Une attention particulière sera accordée à la justice, rempart de notre vivre-ensemble qui constitue un sujet de préoccupation pour bon nombre de Burkinabè. Tous les efforts seront entrepris pour permettre de vider les dossiers pendants et garantir une justice équitable pour tous, dans notre pays. (p. 4)

Le président affirme la nécessité d'accorder une attention particulière à la justice, sujet de préoccupation pour bon nombre de Burkinabè. Ainsi, tous les efforts seront-ils entrepris pour permettre de vider les dossiers pendants et garantir une justice équitable pour tous au Burkina Faso. Plusieurs présupposés sont contenus dans cet énoncé. De prime abord, la justice burkinabè comporte des failles, d'où la nécessité d'y accorder une attention particulière. En plus, il y a plusieurs dossiers qui traînent toujours sans être jugés. Pire, il n'y a pas une justice équitable pour tous au Burkina Faso. Telles sont les limites, voire les failles de la justice burkinabè décrites par le président à travers le présupposé ci-dessus.

En m'engageant avec les Burkinabè à réaliser, à travers mon programme quinquennal, la poursuite de notre rêve commun, j'entends atteindre les objectifs essentiels suivants : Gagner le pari de la sécurité et de la stabilité de notre pays et assurer un retour des déplacés. (p. 5)

Ici le président Kaboré affirme son engagement à gagner le pari de la sécurité et de la stabilité afin d'assurer le retour des déplacés. Cet énoncé renferme des contenus présupposés. Le Burkina Faso est instable et plongée dans une crise d'insécurité. Il y a aussi des populations déplacées dans le pays.

Renforcer la démocratie, réconcilier les Burkinabè et consolider la paix et la cohésion sociale. (p. 5)

Dans l'énoncé ci-dessus, le président s'engage à renforcer la démocratie, à réconcilier les Burkinabè et à consolider la paix et la cohésion sociale. Autrement dit, la démocratie burkinabè n'est pas renforcée. Le peuple burkinabè n'est pas aussi réconcilié, la paix ainsi que la cohésion sociale ne sont pas consolidées. Tout

cela traduit une fragilité du tissu social burkinabè que le président décrit dans son discours en recourant aux présupposés.

Refonder une véritable administration des services publics sur la base d'une culture des résultats. (p. 5)

Dans le passage ci-dessus, le président annonce sa volonté de refonder une véritable administration des services publics sur la base d'une culture des résultats. À y jeter un œil vigilant, l'on se rend à l'évidence que le locuteur dépeint les failles de l'administration burkinabè. En effet, cet énoncé présuppose que l'administration burkinabè a des insuffisances et elle n'a pas la culture des résultats. C'est donc une administration qui travaille certes, mais dont les résultats importent peu, d'où la nécessité d'amener cette administration à avoir la culture des résultats.

Renforcer les investissements pour le bien-être social. (p. 5)

Ici le locuteur exprime son engagement pour le renforcement des investissements pour le bien-être social. Cela présuppose que dans son pays, les investissements ne sont pas renforcés et la population traverse des difficultés.

Asseoir l'économie du savoir et bâtir l'école de demain par la promotion de l'innovation technologique comme moyen par excellence pour transformer le Burkina Faso dans les secteurs sociaux et de développement. (p. 5)

À travers cet énoncé, le locuteur affirme son engagement à asseoir l'économie du savoir et bâtir l'école de demain par la promotion de l'innovation technologique comme moyen pour transformer le Burkina Faso dans les secteurs sociaux et de développement. Plusieurs présupposés sont attestés dans cet

énoncé. De prime abord, l'école burkinabè actuelle ne répond pas aux réalités contemporaines, la technologie également n'est pas innovée au Burkina Faso. En plus, les secteurs sociaux et de développement au Burkina Faso ont des limites, d'où la nécessité de les transformer en vue de les redresser.

Gagner le pari des emplois décents et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. (p. 5)

Ici le président affirme la nécessité pour lui de gagner le pari des emplois décents et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Cette affirmation présuppose qu'au Burkina Faso, nombreuses personnes n'ont pas un emploi décent. Les jeunes et les femmes également n'entreprennent pas.

Accroître nos investissements dans les infrastructures structurantes pour le développement. (p. 5)

Le président affirme ici la nécessité d'accroître nos investissements dans les structures structurantes pour le développement. Autrement dit, les infrastructures pour le développement du Burkina Faso manquent d'investissement.

Améliorer le rendement du secteur privé et relever le niveau de compétitivité de l'économie. (p. 6)

Dans cet énoncé, le locuteur affirme son engagement à améliorer le rendement du secteur privé et relever le niveau de compétitivité de l'économie. Deux présupposés sont attestés dans cet énoncé. Le premier présupposé est que le secteur privé du Burkina Faso n'a pas un bon rendement et nécessite une amélioration. Le second présupposé affirme que le niveau de

compétitivité de l'économie burkinabè n'est pas relevé. C'est une économie qui n'est pas au-dessus des attentes.

Engager la relecture de la réforme agraire et foncière, pour régler durablement les questions foncières et immobilières. (p. 6)

À travers ce passage, le président annonce son engagement à la relecture de la réforme agraire et foncière pour régler durablement les questions foncières et immobilières. En d'autres termes, les questions foncières et immobilières au Burkina Faso ont des problèmes et il est nécessaire, voire primordial de les résoudre.

## **Conclusion**

Au terme de cette analyse, il ressort que l'implicite en général et le présupposé en particulier, est saillant dans le discours d'investiture de Rock Marc K. Kaboré. À travers l'emploi de l'implicite en l'occurrence le présupposé, le locuteur parvient, non seulement à dépeindre les maux de la société burkinabè, mais à le faire de façon responsable, sans offenser ou vexer l'auditoire. Il dépeint les maux de la société burkinabè dans un langage diplomatique. Ainsi montre-t-il à l'auditoire que le Burkina Faso est instable sur le plan sécuritaire à telle enseigne que la population se déplace. Plusieurs tares sociales sont également dépeintes par le locuteur, notamment les défaillances de la justice, la corruption, le chômage des jeunes, le sous-développement, etc. Ce choix linguistique s'avère efficace compte tenu de l'audience du discours. En effet, il s'agit d'un discours d'investiture, donc un discours avec un auditoire composite, un discours médiatisé. Le bon sens voudrait donc un langage diplomatique, responsable, posé et digne d'un chef d'État, voire d'un guide. Nous voyons encore une des forces de

l'implicite comme une stratégie argumentative efficace, surtout dans un contexte de discours politique dont l'enjeu est de transmettre un message qui se veut rassembleur, en l'occurrence un discours d'investiture.

## Bibliographie

ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald (1988), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

ANSCOMBRE Jean-Claude (1995), *La théorie des topoï: sémantique ou rhétorique*, Paris, Kimé.

BARRY Alpha Ousmane (2002), *Pouvoir du discours et discours du pouvoir. L'art oratoire de Sékou Touré de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan.

BART le Christian (1998), *Le discours politique*, Paris, Presses Universitaires de France.

CHARAUDEAU Patrick (2005), *Le discours politique : Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

DUCROT Oswald (1972), *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

DUCROT Oswald (1980), *Les Echelles argumentatives*, Paris, Minuit.

DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GINGRAS Anne-Marie (2003), *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Presses Universitaires du Québec.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1990), *Les Interactions verbales*, Tome 1, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1996), *La conversation*, Paris, Seuil.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan.

MAINGUENEAU Dominique (2001), *Pragmatique pour le discours littéraire*, 3e édition, Paris, Nathan/HER.